

BTSA Aménagements Paysagers

NIVEAU 3
Délivré par le Ministère de
l'Agriculture



Taux de réussite : /
Taux de satisfaction : /
Taux d'insertion : /

**Etablissement Public Local
d'Enseignement et de Formation
Professionnelle Agricole d'Evreux**

Objectifs de la formation

Former des techniciens-iennes qui accéderont à des emplois de cadres dans les secteurs espaces verts des collectivités publiques ou des entreprises privées : chefs d'équipe, chef de chantier, conducteur de travaux, assistant architecte paysager, gestionnaire bureau d'étude ...

Les métiers du paysage

- Agent d'entretien des espaces verts
- Ouvrier Paysagiste
- Technicien Paysagiste
- Chef d'équipe, Chef de chantier, Conducteur de travaux
- Paysagiste d'Intérieur

Conditions générales

- Le BTSA Aménagements Paysagers est ouvert aux titulaires des Bac Généraux, Technologiques et Professionnels de l'Éducation Nationale ou du Ministère de l'Agriculture
- Inscription candidatures sur www.parcoursup.fr entre le 22 janvier et le 13 mars de chaque année pour la rentrée à suivre de septembre
- Pour une inscription en 2ème année du BTSA A.P. (demande redoublement, inscription pour l'obtention d'un 2ème BTS...), prendre contact avec l'établissement



Déroulement de la formation

- Formation sur 2 ans
- 14 semaines de stage en milieu professionnel dont 4 semaines à l'étranger + 2 semaines de service sur l'Atelier Technologique de l'établissement





Architecture de la formation

MODULES D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL	MODULES D'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL
<ul style="list-style-type: none"> ▪ M 11 – Projet Personnel et Professionnel ▪ M 21 – Sciences Economiques ▪ M 22 : Techniques Expression, Communication, Documentation et Animation ▪ M 23 – Langue vivante : Anglais ▪ M 31 – Education Physique et Sportive ▪ M 41 – Mathématiques ▪ M 42 – Informatique 	<ul style="list-style-type: none"> M 51 – Contexte des Aménagements Paysagers M 52 – Connaissance et gestion des végétaux M 53 – Techniques implantations et constructions paysagères M 54 – Gestion technicoéconomique des chantiers paysagers M 55 – Projets Aménagements Paysagers M 56 – Stages en entreprise : 14 semaines (dont 4 semaines à l'étranger) M 71 – Module d'Initiative Locale (MIL)



Après cette formation

- Insertion professionnelle dans les secteurs privés ou publics des espaces verts, cabinet architecte paysager ...
- Poursuite formation en Licence Professionnelle, Ecole d'ingénieur paysager, Ecole d'architecture ... par la voie scolaire ou par apprentissage
- Formation spécifique par un Certificat de Spécialisation ...

LEGTA Horti-pôle Evreux
 6, rue Georges Politzer - BP 3243 - 27032 Evreux Cedex
 02.32.28.26.32  02.32.28.41.62
 legta.evreux@educagri.fr
 www.eapevreux.fr